

Synthèse Atelier Lutter contre l'insécurité 24 janvier 2018

Table 1 : tous acteurs de la sécurité

Diagnostic :

- Les différents acteurs de la sécurité ne se connaissent pas ou trop peu
Il existe par exemple une scission entre les forces de l'ordre et éducateurs spécialisés.
Il y a un manque de référents sécurité locaux bien identifiable au sein de certains organismes (bailleurs sociaux, transporteurs publics...). Le rectorat dispose par exemple d'un référent bien identifié, ce qui permet une collaboration fructueuse avec les forces de l'ordre pour sécuriser les établissements scolaires.
Les acteurs sont néanmoins beaucoup mieux identifiés en zone gendarmerie en raison d'un meilleur maillage territorial
- Une difficulté des acteurs à se mobiliser dans la durée en dehors des crises périodiques. Tout le monde est d'accord pour lancer des projets mais les actions s'essouffent vite
Exemple de la zone de sécurité prioritaire les cellules de coordination se sont épuisées au fil du temps
- Une difficulté à insérer la question de la sécurité dans les autres politiques publiques
Exemple de la place Schoelcher, à Saint Anne: la place se vide de toute activité économique et culturelle le soir, ce qui favorise le sentiment subjectif d'insécurité et la création d'un contexte propice à la délinquance. La politique de sécurité doit prendre en compte cette dimension économique et d'aménagement du territoire.
Les autres services des communes (urbanisme, aménagement du territoire...) sont trop peu impliqués dans la politique de sécurité alors que leur participation est fondamentale.
- La politique de sécurité est souvent perçue aux yeux des citoyens comme étant exclusivement une compétence de l'Etat, ce qui n'incite pas les maires à pleinement utiliser leur compétence et à s'investir dans les CLSPD, souvent vus comme un outil simplement formel.

- Une difficulté à identifier les compétences des différentes instances: instances de quartiers, de commune et d'intercommunalité

Propositions :

Les outils existent, il s'agit de mieux formaliser les rôles de chacun et les relations entre les différents acteurs et échelons de la politique de sécurité.

- Généraliser les groupes locaux de sécurité, qui ont fait leur preuve dans la commune de Baie-Mahaut par exemple.

- Établir une chaîne de responsabilité cohérente entre le niveau local, le niveau communal et le niveau intercommunal

Au niveau du Quartier : établir de manière participative, afin de susciter l'engagement des différents acteurs, un diagnostic et une stratégie claire. Aller voir les habitants pour leur demander les solutions qu'ils ont déjà essayé de mettre en œuvre. Ne pas établir un catalogue d'action mais choisir quelques priorités afin de ne pas diluer l'action.

Au niveau communal : reprendre les diagnostics de chaque quartier pour élaborer une stratégie globale, déclinée dans un projet d'intervention territorial qui identifie notamment les acteurs locaux ;

Au niveau intercommunal : mutualiser les moyens humains et matériels : formation des agents municipaux ; information générale ; achat d'équipement lourd (vidéoprotection par exemple)

- Établir une relation contractuelle incitative entre les CLSPD et l'Etat : l'Etat accorderait un financement aux CLSPD qui mènent des actions bien identifiées et obtiennent des résultats

Financer des formations en binôme pour le maire et le rapporteur du CLSPD

- Créer une obligation d'intégrer un volet sécurité dès le lancement d'une politique publique (aménagement du territoire, économie, culture)

Donner une complète compétence au maire pour intégrer dans tous ses projets stratégiques (urbanisme etc..) un volet sécurité

- Améliorer la connaissance des acteurs entre eux et favoriser la diffusion de bonnes pratiques :

Organiser des rencontres annuelles de la coproduction de sécurité au niveau de chaque intercommunalité, afin que les différents acteurs puissent se connaître, présenter leur action et échanger sur ce qu'ils attendent des autres acteurs. Ces rencontres pourraient être financées par le FIPD.

Mieux animer le réseau des CLSPD à travers une journée biannuelle regroupant tous les CLSPD. Cette rencontre permettrait d'exporter les bonnes pratiques (par exemple, la commune de Saint Anne pourrait présenter aux autres communes l'organisation administrative qu'elle a mise en place dans le domaine de la sécurité)

Rendre obligatoire la désignation d'un référent sécurité dans certains organismes (transporteurs publics, bailleurs sociaux...)

Travailler sur des appels à projets qui permettent de financer les acteurs associatifs

➤ Réorienter le FIPD

Faciliter le financement des CLSPD pour permettre leur montée en puissance.

Élargir son champ aux quartiers hors politique de la ville mais présentant des enjeux importants en termes de prévention de la délinquance.

➤ Mener des actions de communication pour mieux présenter la sécurité comme la base des autres libertés et comme l'affaire de tous les citoyens

Table 2 : violence et respect d'autrui

Diagnostic :

- La violence est ancrée chez les jeunes, les établissements scolaires ne sont plus des sanctuaires, les forces de l'ordre y sont amenés à y intervenir. Le public n'accepte plus la frustration
- Celle-ci se perçoit au quotidien avec des faits graves, y compris dans le cercle familial, ce qui conduit les jeunes à reproduire à l'extérieur ce qu'ils vivent au quotidien.
- Les violences intrafamiliales font souvent l'objet d'un non-dit, parfois pour préserver les ressources de la famille sur le plan matériel ou pour préserver la réputation de la famille dans le cas de violences sexuelles. La prise en charge des auteurs est à améliorer
- Manque d'échanges, ceux-ci dégénèrent vite y compris avec les forces de l'ordre
- Il faut une implication de tous, prévenir la délinquance n'est pas que l'affaire de l'État
- Les familles ont abandonné leur rôle mais si on prend les jeunes en main de manière individuelle il est possible de réussir

- Développer le travail en partenariat afin de réunir un panel d'intervenants dédié à des situations particulières, mettre en valeur les aspects positifs chez les jeunes, recréer du lien au sein de la famille
- Il est nécessaire d'identifier l'origine de cette violence
- Certains jeunes majeurs considèrent qu'on ne peut répondre à la violence qu'avec la violence, dans un contexte où un séjour en prison ne fait plus peur et est au contraire considéré comme valorisant
- Très fort taux d'homicides pour 1000 habitants, beaucoup plus élevé qu'en Martinique alors que les territoires sont comparables
- augmentation du nombre d'homicides au sein du couple

Propositions :

- utiliser les célébrités pour porter le message, mais mettre aussi en avant les intellectuels
- déconstruire les modes de fonctionnement des jeunes (ex : fierté de porter le bracelet électronique)
- le travail doit être concentré sur la famille car un déficit d'autorité existe au sein de la famille, ce qui entraîne un non-respect de l'autorité à l'extérieur,
- développer les structures permettant la réinsertion et de lutter contre la récidive, remettre en place ce qui a fait ses preuves (ex : Saint Jean Bosco, service militaire obligatoire, CLJ), développer les cellules de veille dans les établissements scolaires afin de faire le lien avec les CLSPD ou CISPD
- augmenter le nombre de lieux d'accueil des victimes et les maisons des adolescents
- recréer du lien : ex rencontres des associations, identification des référents, mise en place de la police de sécurité du quotidien, donner plus de moyens aux associations d'aide aux victimes qui permettent la mise en place de lieux de parole
- mettre en place des outils permettant d'agir à l'encontre des parents défaillants (ex : suppression des allocations familiales)
- développer la communication pour inciter le public à dénoncer les faits et à être plus vigilants

- **le maire a un rôle central** dans la prévention de la délinquance au travers du CLSPD pour fédérer tous les acteurs
- **L'éducation nationale** a également un rôle important : elle peut rappeler aux élèves les limites à ne pas dépasser. L'anatomie devrait être abordée à l'école en parallèle aux actions de prévention sur les violences sexuelles
- améliorer la réponse judiciaire et le délai de mise à exécution

Table 3 : réappropriation de l'espace public (synthèse à venir par Mme Tomatis)

Diagnostic :

- Inégalité des territoires : quartiers calmes vs très dégradés
 - Notion de cadre de vie : incidence sur l'appropriation du quartier ou au contraire le désintérêt et l'abandon à l'insécurité
- La population accepte le traitement différent quartier par quartier

Propositions :

- Clarifier l'affectation et l'usage des lieux recevant du public
Ex : délimiter les squares (panneaux d'interdiction aux deux roues)
Importance de l'animation des lieux
- Inciter les municipalités à développer des dispositifs de participation citoyenne : besoin de lien, d'échanges entre la population et les autorités
- Conférer au personnel politique municipal une affectation par secteur : les référents au sein des structures privées trouveront ainsi un référent dans leur commune pour leur secteur
- Développer dans les communes une ingénierie adaptée à la mise en œuvre de la politique de prévention (personnel ; formation)
- Renforcer la présence policière dans certains quartiers
Pour les quartiers les plus dégradés où les associations des citoyens se mettraient en danger, avoir un relai social institutionnel

- Réapprendre la civilité

- Développer des conseils techniques de sécurité passive (intégrer la sécurité dans le quotidien), pour les pros et les administrés (conseils)
Clarifier les processus d'échange et d'information (critique du 17 : on nous demande plein de renseignements en amont, pendant l'intervention on est stigmatisé)

- Travailler sur une appréhension globale du territoire (la délinquance n'est pas focalisée sur des micro-espaces mais générées par d'autres causes)

- Rôle fort de l'Etat pour accompagner les collectivités, vérifier la bonne mise en œuvre des CLSPD et si ce n'est pas le cas accompagner (formation : former le coordinateur CLSPD et le tandem coordinateur-maire)

- Rappeler que le citoyen est acteur de sa propre sécurité.